Blainville, j'y vis Bien





Une période estivale très dense

L'été a été propice aux chantiers d'entretien et d'amélioration de notre patrimoine communal.

Le plus gros d'entre eux a été celui du pont du RD1D qui enjambe les voies SNCF. Voilà plusieurs années que nous interpellions notre Conseil Départemental quant à la sécurisation nécessaire à cet ouvrage. C'est ainsi qu'enfin, cette année, il nous a été proposé de valider ces travaux, pris en charge par le CD54. Nous pouvons ainsi tous apprécier l'amélioration de la partie roulante mais surtout l'accessibilité et la sécurité apportées notamment pour les familles avec poussette, les personnes à mobilité réduite, les cyclistes et les piétons. Je tiens à souligner une fois de plus les compétences et le professionnalisme du CD54 qui a assuré un investissement de 520 000 € au profit des Blainvillois tout en respectant des délais très contraints vis-à-vis de la SNCF.

Le second chantier a été celui de la rue des Écoles et d'une partie de la rue de Gerbéviller. Ces travaux ont permis de combiner la réfection des réseaux humides et de la voirie. La réfection des réseaux, par notre Syndicat Intercommunal de l'Environnement, s'élève à 200 000 €. La réfection des voiries, prise en charge par la Mairie s'élève à un montant sensiblement identique. Nous attendions la fin des aménagements de la résidence Séniors pour entreprendre la réfection de la rue des écoles qui en avait bien besoin depuis longtemps. Ce chantier, malgré nos invectives, n'a hélas pas pu être bouclé avant la rentrée scolaire.

Vous avez également pu certainement observer l'un des chantiers-jeunes de cette année, qui s'intègre au budget participatif, et qui a permis d'embellir le local de l'Association de l'Entre Deux Eaux sur le secteur de la filature. Encore une fois, un exemple d'une belle synergie entre cette association et les jeunes du secteur.

Et enfin, au-delà des multiples autres animations estivales, nous retiendrons que cette exceptionnelle année olympique Paris 2024 nous aura permis d'amener pas moins de 90 Blainvillois sur différents sites de cet événement planétaire. Ce beau projet, Terre de Jeux 2024, n'aurait pas pu aboutir sans la détermination des élus et des agents qui depuis plus de deux ans y travaillaient ardemment.

En tout cas, un bien bel été où nous avons pu profiter de la qualité de vie sur notre territoire et une rentrée qui a déjà bien démarré dans les services, les écoles et les associations qui ont pu faire connaître leurs activités et leurs projets, le 7 septembre dernier, lors de la Journée qui leur a été dédiée.



Vie municipale

Conseil Municipal du 21 juin 2024, l'essentiel...

Le conseil municipal a adopté :

- La signature d'un mandat avec l'agence immobilière After pour la mise en vente d'un bien 32 rue Saint Dominique. Cette vente fait suite à l'abandon du projet porté par le SSIAD et l'ADMR de Maison de la Mémoire et du Répit. La vente se fera sous la condition de maintenir la façade et de conserver le terrain en un seul tenant.
- La signature de la convention d'occupation du domaine public avec la société Camping-car Park afin d'exploiter l'aire de stationnement pour camping-cars prévue rue de la filature.
- Des modifications au règlement du cimetière concernant principalement les jardins du souvenir: définition et règles d'utilisation.
- La modification de la grille tarifaire de l'EMEA, non réévaluée depuis près de 10 ans.
- Une subvention exceptionnelle de 3.857,90€ à l'association ACBD Omnisports pour le reste à charge d'un salarié à l'animation sportive sur le territoire communal.
- L'adhésion au dispositif « classes olympiques » d'un montant de 1200€ pour deux classes de l'école Marie Marvingt.

Les comptes rendus intégraux des Conseils Municipaux sont consultables sur le site de la commune www.blainvillesurleau.fr Vous pouvez aussi consulter les comptes rendus des Conseils Communautaires sur le site de la CC3M.

Bienvenue...

À Monsieur et Madame PALTA, qui ont repris la gestion du bureau de tabac « Le Comptoir sur l'Eau » situé au 3 rue du Maréchal Leclerc depuis le 1er juillet dernier.

Le bureau de tabac ne se limite pas seulement à la vente de tabac, mais propose également une gamme de services allant de la presse aux jeux de loterie, sans oublier le PMU, billard français, jeux de fléchettes et le bar.

Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques, le bureau de tabac propose également une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de la CC3M, de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Horaires d'ouverture: de 7h00 à 19h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi. De 7h30 à 12h00 le dimanche. Fermeture hebdomadaire: le mercredi.

Contacts: Mr et Mme PALTA - 07 87 18 01 74 gozde_54@hotmail.

Encore une fois, bienvenue à Monsieur et Madame Palta, et longue vie à cette nouvelle aventure dans notre commune!



Permanence conciliateur de justice

Notre conciliateur, Monsieur Claude PICOT, nous a informés qu'il mettait fin à son mandat. Nous n'avons pas d'information, pour l'instant, quant à son éventuel remplacement.

Installation d'un cabinet infirmier dans les anciens locaux du trésor public au Haut des Places

Comme déjà évoqué, la mairie y a effectué des travaux afin de pouvoir y accueillir un pôle santé.

Un cabinet infirmier va d'ores et déjà s'y installer à partir de début octobre quittant son adresse rue Pierre

Cabinet infirmier de Stéphanie Peureux et Hélène Torrez - Soins à domicile et au cabinet - 1, Avenue Le Nid - Contact : 03 83 75 39 62

Nos démarches continuent auprès des autorités compétentes afin d'élargir l'offre médicale et paramédicale sur ce pôle santé et en particulier l'installation d'un médecin.





Une naissance... un arbre

Un arbre pour chaque naissance dans la commune.

Afin d'enrichir notre patrimoine vert, et parce que les arbres sont symboles de vie et de croissance, nous avons décidé de planter un arbre à chaque naissance d'un petit Blainvillois ou petite Blainvilloise. L'idée est que chaque enfant devienne parrain ou marraine de « son » arbre. Le projet, commencé en 2021, est reconduit chaque année et de nombreux arbres de plusieurs espèces ont été plantés dans différents espaces de la commune.

Afin d'organiser l'édition 2024, nous avons besoin de connaître le nom et l'adresse de chaque enfant Blainvillois né entre novembre 2023 à octobre 2024 quelle que soit sa commune de naissance. La mairie n'en a pas forcément connaissance.



Aussi, si vous avez eu la joie d'accueillir dans votre foyer un ou des enfants, merci de vous faire connaître en mairie avant le 31 octobre. La date de plantation est fixée au dimanche 24 novembre. Les familles concernées seront invitées à y participer avec leur(s) enfant(s) lors d'une petite cérémonie officielle.

J'ai un projet pour Blainville

Nous avons inauguré les travaux réalisés cette année dans le cadre du projet « J'ai un projet pour Blainville 2024 » à savoir la réalisation d'une fresque sur le local mis à disposition à l'association Entre Deux Eaux, rue de la filature. Ce beau projet nous avait été proposé par un habitant, M. REBUSSI.

La préparation des travaux et, notamment, la préparation des surfaces du bâtiment a été réalisée par l'association L'Entre Deux Eaux puis la fresque a été élaborée dans le cadre du chantier Jeunes de cet été. Encadrés par Monsieur TISON, Graffeur, les jeunes ont pu mener à bien cette très belle réalisation.

Félicitations à l'ensemble des intervenants de ce projet qui s'intègre parfaitement dans le site.











Pour 2025, encore aucun projet n'a été proposé. Il est encore temps!

Vous êtes nombreux à avoir des idées et à nous interpeller régulièrement. N'hésitez pas à faire preuve d'implication et d'ambition en proposant votre projet à notre budget participatif. Il est bien dommage que les habitants de Blainville ne se saisissent pas de cette opportunité à participer à la vie de notre collectivité.

Pour autant, l'équipe Municipale ne baisse pas les bras. Il nous paraît essentiel de faire participer la population à l'élaboration de projets dans la commune. Ainsi, un groupe de travail se réunira prochainement afin de réfléchir à une évolution de ce dispositif.

Pour la mobilité... ça commence à bouger dans notre secteur.

C'est notre Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Lunévillois (PETR) qui a en charge la mobilité sur notre territoire. Il mène actuellement différentes actions pour faciliter la mobilité des habitants du Lunévillois.

Le Point d'Échange Multimodal de la gare de Blainville - Damelevières

Il a été totalement réaménagé et adapté aux nouveaux modes de transports. Il sera inauguré ce 24 octobre. Il va permettre de faciliter la rencontre des piétons, des cyclistes et des automobilistes afin de mutualiser leurs moyens de transport. Il va permettre également d'accéder à une belle desserte de trains.

Ce point est un nœud stratégique pour l'attractivité de notre territoire. La qualité environnementale des travaux est le résultat d'une réelle concertation entre le Pays Lunévillois et les communes de Blainville et Damelevières. En effet, c'est notre Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Lunévillois (PETR) qui a assuré, de main de maître, la conception et la mise en œuvre de cette installation.

Ce dispositif s'inscrit totalement dans la logique des travaux que nous menons sur l'aménagement des voies douces dans notre cité.

Pour ce qui est de la gare, nous poursuivons nos réclamations de mise en accessibilité des quais pour les Personnes à Mobilité Réduite. Nous restons déterminés à intégrer le plan d'aménagement des passerelles dans les meilleurs délais. Il est impossible de se résigner à empêcher, plus longtemps, les personnes en situation de handicap et les familles avec bagages ou poussettes d'accéder aux trains locaux.

· Location de vélos à assistance électrique VAE

Le PETR va très prochainement mettre en place un service de location de vélos VAE avec abonnement mensuel. Nous vous informerons dès que possible de la mise en place de ce nouveau service.

· Une Aide Financière d'incitation au covoiturage



Vos covoiturages domicile-travail subventionnés dans le Pays du Lunévillois

Le PETR du Pays du Lunévillois lance une campagne d'incitation financière au covoiturage domicile-travail en partenariat avec Mobicoop.

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Lunévillois lance une Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Lunévillois lance une campagne d'incitation financière au covoiturage quotidien pour les trajets domicile-travail, en partenariat avec la coopérative Mobicoop. Cette initiative, qui se déroulera du ler septembre 2024 au 28 février 2025, vies de promouvoir la mobilité durable et à encourager les habitants du territoire à adopter des pratiques de déplacement plus respectueuses de l'environnement.

e de covoiturage : modalités et conditions

Les habitants du Pays du Lunévillois sont invités à participer à cette campagne Les habitants du Pays du Lunévillois sont invités à participer à cette campagne en utilisant l'application de covolturage Mobicoop. Les conducteurs éligibles recevront une prime de 7 centimes par kilomètre pour des trajets comprisente 2 et 60 kilomètres, à raison de deux trajets par jour soit 4,20€ maximum par trajet. Pour les trajets de plus de 60 km, seufs les 60 premiers kilomètres sont

Pour bénéficier de cette prime, les conducteurs doivent :

- Être domiciliés dans l'une des 4 communautés de communes du territoire
- Renseigner leur RIB dans l'application Mobicoop

 Créer un profil complet dans l'application, tout comme leur passager

os du PETR du Pays du Lunévillois

Le Pôle d'Équlilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois œuvre pour le développement harmonieux de son territoire en mettant en place des projets structurants et innovants, en collaboration avec les acteurs locaux.

À propos de Mobicoop

Mobicoop est une coopérative spécialisée dans les solutions de mobilité artagée, offrant des services de covoiturage éthiques et durables, sans mmission, au service de la transition écologique et solidaire



 Valider leur position, ainsi que celle de leur passager, au départ et à l'arrivée de chaque trajet

votre trajet en tant que conducteur est éligible à la campagne, vous recevrez e montant de la subvention offerte par le Pays du Lunévillois le mois suiva votre traiet

Les avantages du covoiturage

Le covoiturage présente de nombreux avantages, tant pour les conduct que pour les passagers. Parmi les principaux bénéfices, on peut citer :

- Économies financières : Réduction des coûts de transport grâce au
- partiage des frais de carburant et d'asure du véhicule.

 Impact environnemental : Diminution des émissions de CO2 et de la
 congestion routière, contribuant à un environnement plus sain et à une meilleure qualité de vie.
 Convivialité : Renforcement des liens sociaux et création de n
- Convivialité : Renforcement des liens sociaux et création de nouvelles opportunités de rencontres et d'échanges entre les habitants. Réduction du stress : Partager ses trajets avec d'autres personnes peut fendre les déplacements quotidiens plus agréables et moins stressants.

rmations supplémentaires

Pour plus de renseignements sur cette campagne et les modalités de participation, consultez le site internet du Pays du Lunévillois à l'adresse suivante : pays-lunevillois.com.

Vous pouvez également vous rendre à l'Agence de la Mobilité-Tra gare de Lunéville ou les contacter par téléphone au 0800 607 062 (appel

Le PETR du Pays du Lunévillois et Mobicoop sont déterminés à promouvoir des solutions de mobilité durable et d'encourager les comportements responsable au sein de la communauté. Nous comptons sur la participation active des habitants pour faire de cette initiative un succès.

Sécurité / Environnement

Passage à 30km/h

Après 3 ou 4 mois de mise en place des 30km/h dans notre cité, il est encore trop tôt pour pouvoir tirer un quelconque bilan de cette mesure.

L'été n'est pas une période significative et la fermeture du pont SNCF pour travaux a encore moins permis de se rendre compte de quoi que ce soit.

On constate, cependant, qu'à l'évidence une bonne partie des Blainvillois et des automobilistes, traversant notre cité, tentent de respecter la nouvelle limitation de vitesse. Ils sont malheureusement oubliés au regard de ceux qui continuent à rouler bien au-dessus de 50 km/h et ce, même dans les quartiers les plus fréquentés.

La gendarmerie réalise des contrôles réguliers et nous espérons que les automobilistes qui dépassent les bornes seront pris dans leurs filets.

Cette limitation de vitesse est un préalable indispensable au développement prochain des mobilités douces. Le dispositif sera complété, si nous le conservons, pas des marquages au sol et quelques installations restreignant la vitesse. Beaucoup de citoyens ont réclamé des dosd'âne, notamment pendant la réunion publique du mois de juin, mais la réglementation semble se durcir pour en installer de nouveaux (pas de transports collectifs, suffisamment de véhicules à la journée, etc). D'autres solutions seront donc à envisager.

Il est heureux de constater que de nombreuses villes se mettent également à une limitation à 30km/h et, elles, sans période de test! C'est le cas de Villers-lès-Nancy ou plus récemment de Neuves-Maisons. L'objectif est un apaisement général de la circulation dans les villes.

Le retour du savoir-vivre serait la cerise sur le gâteau de toutes ces mesures. Cependant c'est encore l'inverse aujourd'hui: c'est le manque de savoir-vivre et de respect des règles du vivre ensemble de certains qui nous conduit à mettre en place de nouvelles contraintes pour tous car, on est bien d'accord, qu'au début, c'est une contrainte.

Gageons que la tendance finira par s'inverser. En attendant, nous ne pouvons que tenter d'empêcher les chauffards d'agir avec le soutien de la gendarmerie.





Samedi 5 octobre. visite commentée de la forêt du Vacquenat.





Coupe de bois

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant en mairie.



Action sociale/Solidarité



Accueil du CCAS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a une nouvelle agente référent en la personne de Céline XAÉ.

Elle aime être au contact de la population et sait travailler en toute discrétion. Le travail intergénérationnel y prend toute sa part, mais aussi les missions obligatoires du CCAS, les aides sociales et financières facultatives. Elle est aidée dans cette tâche par le personnel de l'accueil, les élus et les bénévoles.



Pour rappel, voici les horaires d'accueil au public du CCAS: Mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 / Mercredi de 8h30 à 12h30 Jeudi de 13h30 à 17h30

Téléphone: 03 83 75 50 32

Courriel: ccas@blainvillesurleau.fr

Ticket Jeunes

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE

Pour plus de simplicité, rapidité et fluidité, les tickets jeunes sont remplacés par un bon de 42€ à utiliser auprès d'une seule association sportive, de loisir ou culturelle de Blainville ou Damelevières pour payer la licence, l'inscription ou la participation de l'enfant.

Pour rappel, ce « Ticket Jeune » est **réservé aux jeunes Blainvilloises et Blainvillois de 3 à 18 ans,** nés entre le ler janvier 2006 et le 31 décembre 2021.

La demande se fait en remplissant le formulaire disponible en mairie ou sur le site de la ville sur lequel, à partir de cette année, il faudra bien renseigner le nom de l'association bénéficiaire. Le CCAS versera directement la somme à l'association concernée.



Activités du CCAS

ART FLORAL

À 20h, Salle CABU, les jeudis 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre Sur inscriptions.

ATELIER SCRABBLE

L'activité Scrabble a fait sa rentrée.

Vous pouvez nous rejoindre tous les mardis à partir de 13h45 à la Maison des Associations, salle au dernier étage. Il y a un ascenseur!



YOGA DU RIRE

Association Bienveillance, les mardis à 14h30, salle JB Clément à la Maison des associations. Renseignements au 06 61 50 54 21





TOUJOURS PLUS DE SOLIDARITÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

LE FRIGO SOLIDAIRE

La Ville de Blainville sur l'Eau met à disposition des Blainvillois un frigo partagé. Ce frigo en libre-service permet aux habitants mais aussi commerçants et restaurateurs de déposer des aliments emballés et non ouverts, pour éviter le gaspillage alimentaire. Le frigo partagé permet ainsi d'aider les plus démunis. Chacun est libre de se servir dans le frigo et de consommer les aliments sans contrepartie... Le frigo est installé en dessous de la passerelle de la Médiathèque, près de la MDS

Quels sont les produits à partager? Fruits et légumes - Pains et viennoiseries - Produits emballés, avec DLC (date limite de consommation) non dépassée - Boîtes de conserve - Produits secs (biscuits, pâtes, riz, etc.) - Jus de fruits et sodas.

Produits interdits : Produits à base de poisson, de viande, de mayonnaise - Produits entamés ou avec une date limite de consommation dépassée - Boissons alcoolisées - tout produit non alimentaire.

LA RECYCLERIE / VENTE D'OCCASION

La Recyclerie-sur-l'eau a ouvert ses portes!

L'association invite les amateurs de seconde main et autres curieux à se rendre au 2C rue de Gerbéviller, derrière les Services Techniques afin de donner une deuxième vie aux objets. Vaisselle, vêtements pour enfants, livres, linge de maison, décoration, petit électroménager... Gérée par une équipe de bénévoles, cette recyclerie récupère, gratuitement, de nombreuses pépites qu'elle propose ensuite à très petits prix.

LE GARAGE SOLIDAIRE

La Grange Motor's, installée également au 2C rue de Gerbéviller, est un garage associatif et solidaire qui permet de réparer tout type de quatre ou deux-roues à moindre coût. N'hésitez pas à y faire un tour!

LES COUSETTES SOLIDAIRES

La couture solidaire de « O rendez vous des voisins » devient les cousettes solidaires de l'AMFC. Elles continuent à coudre une fois par mois à la salle JB Clement et elles organisent leur marché des couturières le 20 octobre à la MFC.

SPÉCIAL OCTOBRE ROSE
URNES À DISPOSITION CHEZ LES
COMMERÇANTS ET
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

DON DU SANG 16 OCTOBRE à la MFC de 16h à 19h30



LE FORUM DES MÉTIERS «CHASSE TON TAFF » LE MARDI 19 NOVEMBRE 2024 DE 14H À 16H À LA MFC.



CCAS/Mairie de Blainville

Ouverture au public Mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Mercredi de 08h30 à 12h30 Jeudi de 13h30 à 17h30

Contacts, infos, inscriptions: 03.83.75.50.32 ou ccas@blainvillesurleau.fr





Éducation et jeunesse

Dans nos écoles

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions pour les 343 petits Blainvillois qui ont repris le chemin de l'école. Les écoles Jules Ferry et Marie Marvingt ont vu l'arrivée de nouveaux directeurs.

Sandrine Bertrand a pris les fonctions de direction à l'école primaire Marie Marvingt.

Elle est bien connue sur le secteur car elle a occupé le poste de conseillère pédagogique à l'Inspection de l'Education Nationale de Blainville.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Arnaud Saint Dizier a pris ses fonctions de directeur de l'école élémentaire Jules Ferry.

Fonction qu'il connaît bien puisqu'il occupe des postes de direction depuis 2010, d'abord à Rozelieures puis à Einvaux.

Nous lui souhaitons également la bienvenue à Blainville.

Coordonnées et effectifs des écoles

École maternelle Jean JAURES : 75 élèves

Directeur: Patrice AMET

03 83 75 71 53

École élémentaire Jules FERRY :

140 élèves

Directeur: Arnaud SAINT-DIZIER

03 83 75 71 52

École primaire Marie MARVINGT :

128 élèves

Directrice: Sandrine BERTRAND

03 83 75 71 90



À Macaron et Brimbelle

La rentrée s'est également bien déroulée dans nos accueils périscolaires. Amandine Mouleres Wartel est venue renforcer l'équipe de direction. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

« Je m'appelle Amandine Mouleres Wartel, j'ai 43 ans et j'ai souhaité, en 2024, changer de voie professionnelle. Anciennement monitrice d'équitation depuis environ 15 ans, j'ai un BPJEPS et j'ai toujours été passionnée par l'enseignement et l'animation.

J'aime travailler avec les enfants et je souhaite mettre en avant mes compétences pédagogiques acquises avec mon expérience.

C'est pour ces raisons que j'ai postulé auprès de la mairie de Blainville-sur-l'eau. J'ai intégré l'équipe d'animation en tant que directrice adjointe depuis le 12 août 2024 »





Vacances 2024 - 2025 dans nos structures.

Les thèmes à venir:

Du 21 au 31 octobre : Les créatures en folie!

Les 23, 24 décembre et les 2 et 3 janvier : Contes et légendes

Du 10 au 21 février : Ça glisse!

Du 7 au 18 avril : L'art sous toutes ses formes





À La Ludothèque

L'été a débuté avec la fête du jeu et des familles qui encore une fois a réuni parents, enfants, adolescents... autour de nos jeux de société, de nos différents espaces et de nos 2 concours où deux heureux gagnants ont remporté un lot.

L'animation « Troll Ball » et notre soirée « simplement pour jouer » ont été grandement appréciées pendant cette période estivale



Le Repaire des Castors vous a déjà fait parvenir son programme d'animations pour septembre et octobre. Toutes ces informations sont disponibles sur nos divers réseaux sociaux: Facebook, instagram, snapchat et Tiktok.

Deux temps forts sont à retenir pour cette fin d'année 2024.

Comme l'année dernière, nous vous proposons une journée spéciale Halloween, le vendredi 25 octobre, avec de nombreuses animations: contes, unlock, quiz, escape, et pour finir sa soirée « Loup-Garou de Thiercelieux ».

Un après-midi sur la science, le samedi 30 novembre, avec « Numérique: le déclic! » de 13h30 à 18h30. Vous pourrez assister au débat scientifique théâtralisé « Le procès du robot » et profitez de nombreuses animations.





LA LUDOTHÈQUE REPAIRE DES CASTORS
Afin de suivre au mieux
notre actualité,
retrouvez-nous sur:
Facebook, Instagram, Snapchat, TikTok
et nouvellement Discord.











1 ter, rue du Presbytère 06 62 77 49 61 Iudotheque@blainvillesurleau.fr



Sport & Vie associative

LES BLAINVILLOIS AU CŒUR DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Les Jeux Olympiques et Paralympiques ont été un moment fort pour notre pays et plus particulièrement pour notre ville, et nous souhaitons revenir sur cette belle aventure collective. Notre projet Terre de jeux 2024, lancé depuis plus de deux ans, a atteint largement ses objectifs. Votre participation a été essentielle et a contribué à faire de cet événement un véritable succès.

Une centaine de Blainvillois ont pu assister gratuitement aux épreuves. Une participation remarquable et de beaux moments de partage.

Nous avons été ravis de constater l'engagement de nombreux habitants, membres associatifs, élèves et parents d'élèves, Jeunes du CMJ, agents communaux et élus qui se sont mobilisés pour participer à cette fête du sport. Que ce soit en tant que bénévoles, spectateurs ou participants aux diverses activités, vous avez tous joué un rôle clé dans la création d'une atmosphère festive et conviviale. Votre enthousiasme a été contagieux et a permis de rassembler les générations autour des valeurs du sport et de l'esprit olympique.

Pour rappel, un peu moins de 100 personnes ont eu l'opportunité unique de se rendre à 3 épreuves olympiques: les Finales Hommes et Femmes d'aviron, la Médaille de Bronze en Hand Féminin, la Finale paralympique d'athlétisme au Stade de France. Notre projet a permis

à de nombreux habitants de notre ville de vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de manière privilégiée grâce aux places offertes par la municipalité.

Ces places offertes ont permis à de nombreux citoyens, familles et jeunes, de découvrir les compétitions et de vibrer au rythme des performances des athlètes. Que ce soit pour assister aux épreuves d'aviron, de handball ou d'athlétisme, ces JOP ont été l'occasion de rassembler des Blainvillois autour d'un même objectif: célébrer le sport et l'esprit olympique.

Les retours enjoués des participants témoignent des beaux moments de partage et d'émotion, que ce soit entre amis, en famille ou entre bénévoles associatifs. Ces instants ont renforcé les liens au sein de notre communauté et ont permis de créer des souvenirs mémorables.







Une ville éblouissante et des animations hautes en couleurs olympiques

La décoration de notre ville et les animations sur le thème des JOP ont également été un point d'orgue de cet événement. Grâce à la créativité et l'implication de nos agents, nos associations, nos commerçants et nos écoles, les rues, les places, les vitrines de certains commerces et les espaces publics ont été magnifiquement ornés des symboles olympiques.

De nombreuses animations municipales et/ou associatives ont adopté le thème des JOP, comme les Ecoliades, la journée du sport à l'Entre Deux Eaux, la fête du club ACBD, les spectacles de danse JOP, les multiples animations et concours à la Médiathèque et à la Ludothèque, ...



Merci à Tous!

Nous tenons à remercier encore très chaleureusement tous les habitants, les bénévoles associatifs, les commerçants, les agents municipaux pour leur participation active et leur enthousiasme. Vous avez fait de cet événement une expérience inoubliable qui a renforcé les liens au sein de notre communauté.

Ensemble, nous avons montré que notre ville est dynamique, accueillante et pleine de vie. Ensemble, continuons à faire de notre ville un territoire sportif et solidaire.



Michael Lemoine





GROUPE MAJORITAIRE « BLAINVILLEZVOUS »

Pourquoi?

Et, surtout, comment expliquer la transformation du citoyen « ordinaire » en délinquant ?

Comment et pourquoi ce piéton paisible se transforme, lorsqu'il prend le volant, en chauffard? Comment expliquer que cet adulte qui trie ses déchets et incite ses enfants à l'imiter attende la nuit pour aller mettre son sac noir derrière un conteneur à verre ou en forêt? Comment comprendre que cette famille qui souhaite être tranquille chez elle, la plupart du temps, se mette à faire des fêtes tonitruantes au point d'empêcher la moitié de son quartier de dormir jusqu'à 3h00 du matin?... Qu'est ce qui fait que, d'un seul coup, un comportement bascule du côté obscur?

Avant la période COVID, nous étions face à des tendances; maintenant nous sommes face à des comportements marqués. Certaines personnes ont décidé de ne plus vivre que pour elles-mêmes. L'intérêt commun et le bien vivre ensemble ne sont plus dans leurs préoccupations.

Certes, les règles sont de plus en plus compliquées dans notre beau pays. Mais chaque nouveau problème implique d'adapter les équipements ou de renforcer la réglementation et les sanctions qui rapidement seront contournées par ces mêmes personnes. Nous nous trouvons face à un cercle infernal duquel nous ne pourrons sortir que quand chacun aura compris que l'intérêt commun reste la seule méthode d'évolution pour chacun. C'est le rôle de l'Éducation aussi bien dans les familles, qu'à l'école ou que dans toute autre structure éducative. En cette période de rentrée, cela doit être la priorité de tout un chacun.

Ainsi, espérons que la sérénité revienne et que l'empathie l'emporte sur l'individualisme.

Arrêtons d'écouter ceux qui passent leur temps à se lamenter, qui contestent systématiquement et ne construisent rien. Et surtout ne faisons jamais partie de ceux qui basculent dans ce sens.

Soyons plus de ceux qui se rapprochent de Rousseau autour de l'idée que l'Homme est naturellement bon et incitons-le à cultiver cette qualité.

GROUPE « POUR BLAINVILLE, TOUJOURS EN ACTION »

Mesdames et Messieurs,

Une fois encore, à l'heure où nous proposons notre tribune (01 septembre 2024) et au moment où vous pourrez la lire (début octobre) les sujets que nous évoquons auront peut-être étéétudiés, voire corrigés.

Ainsi depuis notre dernière rédaction, nous avons pu relever quelques points qui semblent aux dires de certains

mériter une attention particulière.

Lors de sa séance du 25/06/2024, les membres du Conseil Municipal ont autorisé le maire à signer tout document nécessaire à la vente du bien situé au 32 rue Saint Dominique avec l'agence immobilière After. Aussi, dans l'attente de la concrétisation de la vente définitive, qui devra s'occuper de l'entretien du terrain attenant, rapidement envahi par une végétation autantindésirable et dense que propice à la prolifération d'hôtes nuisibles en plein cœur de ville?

A signaler également beaucoup de remarques en ce qui concerne l'entretien du cimetière qui semble être délaissé au grand regret de nos concitoyens.

Le panneau lumineux situé en haut de la rue Galliéni vient d'être remplacé fin juillet, certes, plus moderne, mais il semblerait que son démarrage a particulièrement tardé(plus de trois semaineset nous attendions toujours les informations locales et d'actualité).

Concernantla signalisation routière, on constate que le panneau (sur pied apposé en bas de la poste et de surcroit sur le trottoir) bouche la vue aux voitures qui viennent de la rue du presbytère pour s'engager rue du MaréchalLeclerc. Il serait judicieux de le déplacer pour une meilleure sécurisation de ce carrefour.

Il en de même pour le traçage au sol de la « bande cyclable » du haut des places, qui n'a toujours pas été rectifié. A propos du nouveau dispositif surla mise en place d'une circulation alternée : beaucoup de réflexions sont faites quant à l'efficacité de celui-ci, notamment sur la dangerosité engendrée par une visibilité réduite dans la descente, et un non-respect des règles du code de la route sur la priorité de circulation. On peut imaginer les difficultés de circulation à certaines heures : navettes des bus – respect d'utilisation des bandes cyclables.

Que dire de ce test (sic : le maire) « du 30 km/h dans toute la ville », où tout le monde (mêmes des élus) confirme qu'il est très difficile de le respecter. Peut-on avoir un bilan de ce test ? ... Et pourquoi la commune voisine n'est pas entrée dans ce dispositif ce qui rend encore plus compliqué la circulation (rue de la gare par exemple).

Enfin nous félicitons les jeunes du chantier-jeunes ayant réussi à joliment peindre (ou taguer) le local à matériel de la mairie à l'entre2eaux. Dommage qu'aucun de nos élus n'ait remarqué la faute d'orthographe!

Blainville le 01/09/2024 -Pour les élus de Blainville Toujours en Action : Christian PILLER, Véronique DEBESSAT, Bertrand DANIEL. Facebook : Blainville toujours en action.

GROUPE « BLAINVILLE, UNE AUTRE LISTE POUR 2020 »

Bonjour, nos enfants ont repris le chemin de l'école depuis quelques semaines et ils devraient pouvoir y aller en toute sécurité. Votre civisme devrait assurer leur sécurité en respectant les limitations de vitesse, l'arrêt aux passages piétons et en laissant l'accessibilité des trottoirs.

Respectez-les, merci!

Culture & Animations

À l'EMEA – École de Musique et de Théâtre

ATELIERS DE THÉÂTRE

La classe de théâtre comporte trois ateliers qui ont lieu le vendredi, de 16h45 à 18h15 pour les enfants à partir de 8 ans, de 18h15 à 19h45 pour les ados et de 20h à 22h pour les adultes. Les cours sont assurés par Pauline DEREGNAUCOURT, diplômée de la discipline. Elle vous accueille chaque vendredi avec beaucoup de professionnalisme.

Inscriptions en cours, il n'est pas trop tard si vous souhaitez découvrir la pratique théâtrale

Les Ados de la classe théâtre participeront, le SAMEDI 30 NOVEMBRE de 14h30 à 15h, au projet de la Ludothèque « Numérique, le déclic » Wpar le biais de saynètes sur la thématique « Les femmes et la science «.

Cet événement se déroulera à la Maison des Fêtes et de la Culture, accessible à tous.



CHANT ET CHORALES

Gaëtan WITTNER, diplômé du Conservatoire de Nancy et d'Épinal, a repris la classe de chant et de chorales en septembre. La chorale des ados a lieu le mercredi de 13h30 à 14h15, la chorale des enfants le mercredi de 14h15 à 15h et la chorale des adultes, le mardi de 18h30 à 20h30. En parallèle, Gaëtan dispense également des cours de chant.

Les choristes vont commencer à préparer le concert de Noël du VENDREDI 13 DÉCEMBRE A VIGNEULLES dès 20h puis du SAMEDI 14 DÉCEMBRE A BLAINVILLE-SUR-L'EAU, à 20h à la MFC. Un répertoire éclectique pour tous les publics sera travaillé. Cette soirée se déroulera également à la MFC.

Pour tous renseignements, contacter emea@blainvillesurleau.fr - 06.44.29.96.91

À la Médiathèque

Samedi 26 octobre à 14h00 : Spectacle «Paroles de sorcières » par la « Conteuse et Enchanteuse » Valérie GRANDIDIER.

Grâce à des chants, au son du tambour et à une ambiance tamisée, l'imaginaire partagé opère pour emporter le public dans un univers où la magie est présente...

Tout public. Inscriptions à la Médiathèque.

Mercredi 30 octobre à 14h30 : le robot Cubetto s'invite à la Médiathèque!

Avec Cubetto, découvrez la programmation de manière ludique et intuitive! Le robot parcourt différents tapis thématiques grâce aux directions données par les enfants pour raconter des histoires. À partir de 3 ans. Inscriptions à la Médiathèque.





13



arché des

outurières

et des Loisirs Créatifs

DIMANCHE OCTOBRE 2024

de 9h à 17h

Maison des Fêtes et de la Culture LAINVILLE-SUR-L'EAU

Samedi 5 octobre SORTIE EN FORÊT DU VACQUENAT

RV à 8h30 à l'entrée de la forêt en suivant la rue St Antoine



Infos ci-dessous

Dimanche 20 octobre MARCHÉ DES COUTURIÈRES ET LOISIRS CRÉATIFS

Organisé par les Cousettes solidaires À la MFC de 9h à 17h

Vendredi 25 octobre À VOS BASKETS SPÉCIALE OCTOBRE ROSE

En semi-nocturne RV à 18h30 au lavoir

Samedi 26 octobre SPECTACLE PAROLE DE SORCIÈRES

Sur inscription À la Médiathèque à 14h

Dimanche 10 novembre À VOS BASKETS RV au lavoir à 9h ou 10h

Samedi 30 novembre NUMÉRIQUE, LE DÉCLIC

Organisé par la Ludothèque: Ateliers et jeux autour de l'informatique Spectacle Le Procès du robot Saynètes Les femmes et la science par l'EMEA À la MFC de 13h30 à 18h30





Samedi <u>5 octo</u>bre 2024









BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE • Directeur de la publication : Olivier MARTET • Comité de rédaction : Evelyne Sassetti - Hervé Laheurte – Frédéric Vautrin Nadia Doré – William Sauvanet-Archent – Nadine Gallois – Paul Brandmeyer – Monique Petitdemange – Michel Guth – Michaël Lemoine Tél. 03 83 75 70 05 • Fax 03 83 75 94 33 • Courriel : mairie@blainvillesurleau.fr • Site internet : www.blainvillesurleau.fr Impression et mise en page : Lorraine Graphic Imprimerie - Dombasle-sur-Meurthe • Tirage 2100 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé.